

Infos. Village

Sommaire

- ❖ Le point sur les dossiers en cours
- ❖ Les affaires courantes
- ❖ Et si on marchait
- ❖ Sortie du dimanche 9 Août 2009
- ❖ Les piscines privées : rappel des mesures de prévention
- ❖ Grippe A H1N1 : Plan de continuité d'activité

Bonjour à tous,

Vous êtes, je l'espère nombreux à profiter de vos vacances et vous trouverez ce petit bulletin d'information dans votre boîte aux lettres à votre retour. Je vous souhaite donc une bonne rentrée et bonnes vacances à ceux qui ont dû attendre.

Le conseil municipal ne sera pas convoqué pendant l'été, sauf événement exceptionnel, les décisions à prendre pouvant attendre le mois de septembre.

Pour l'heure, nous continuons à travailler sur nos projets et notamment sur le schéma d'aménagement général du village.

Le bureau d'études chargé de ce dossier a commencé ses premières investigations et sera sans doute en mesure de nous présenter, début septembre, un certain nombre de pistes de réflexion. Comme je l'ai indiqué à de nombreuses reprises, je souhaite que ce projet soit conduit dans le cadre d'une large concertation. Il faudra donc un peu de temps pour aboutir au schéma définitif.

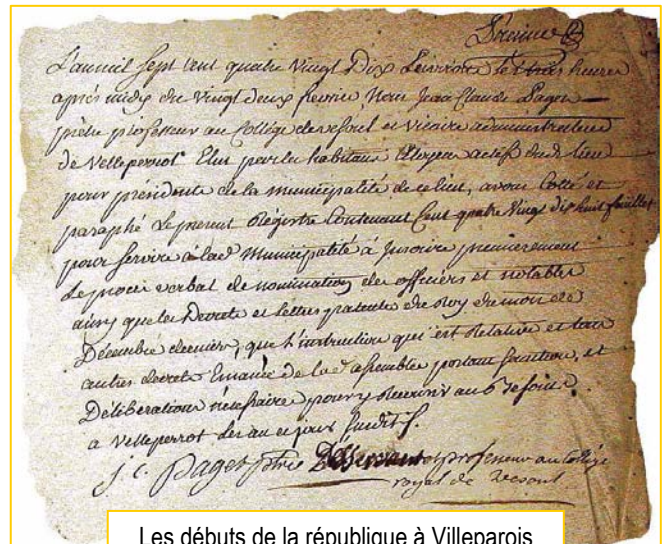
Concernant les problèmes de ruissellements que nous avons connus en 2008, sur le plateau de Fanican, une barrière de protection en rondins de bois sera installée dès la moisson terminée. Le matériel est là et les agriculteurs se sont engagés à mettre cet ouvrage en place très rapidement.

Par ailleurs, des contacts sont actuellement en cours avec la Communauté de communes, l'agence de l'eau et l'ADEM pour préciser le cadre de l'étude que nous avons décidé de lancer sur ce bassin versant.

Du côté du lotissement « les coteaux de la roche », les ventes de terrain sont toujours au point mort. L'Etat n'a toujours pas pris de décision concernant le fuseau de la nouvelle RN19 et la crise de l'immobilier ne facilite pas les choses. Je vous rappelle également que cette situation ne met pas en péril les finances de la commune et que notre budget actuel nous permet d'attendre sereinement des jours meilleurs.

Pour les affaires courantes,

Le traitement des factures d'eau a pris beaucoup de retard cette année. La mise en place du prélèvement automatique a nécessité quelques mises au point techniques avec la trésorerie et cette dernière rencontre actuellement de grosses difficultés pour mener à bien ses missions dans les délais.



Les débuts de la république à Villeparois

(Réduction du personnel, nouveau système informatique, etc.). J'ai donc demandé au trésorier d'être un peu plus souple sur les délais de paiements.

Concernant, les prélèvements automatiques, nous avons constaté que certaines banques facturaient des frais de mise en place de ce prélèvement.



Mairie : 7 Rue de Prételon
70 000 Villeparois

Horaires d'ouverture :
Le mardi et le jeudi
de 18 à 19 heures

☎ 03.84.75.29.28 ou 06.75.79.43.20

✉ 03.84.75.29.30

e-mail :

mairie.villeparois@wanadoo.fr

Site Internet

<http://www.villeparois.fr>

Ces frais bancaires sont contraires à la convention signée entre l'Etat et les banques. Un courrier a été adressé à toutes les banques. Si vous êtes concerné, assurez-vous que ces frais vous ont bien été remboursés. J'invite également les familles qui n'auraient pas opté pour cette formule à le faire pour le second semestre 2009 en prenant contact avec la secrétaire de mairie.

Les opérations de remaniement et de numérisation du cadastre sont maintenant terminées. La commission des impôts s'est réunie en présence des géomètres du cadastre chargée de cette opération, pour donner son avis sur quelques cas litigieux. Dans l'ensemble, cette opération s'est bien déroulée et nous aurons dans quelques mois un nouveau cadastre, version numérisée, beaucoup plus juste et donc plus facilement exploitable. Si vous êtes propriétaire, conservez précieusement la copie du document listant vos propriétés, que vous avez renvoyé au cadastre ou déposé en mairie. Sur ce document figurent les nouveaux N° de vos parcelles et leur nouvelle surface. Je vous conseille de joindre ce document à vos actes de propriété.

Au secrétariat, nous profitons de l'accalmie de l'été pour procéder à des travaux de classement de vieilles archives communales, transmises de mandat en mandat dans des vieux cartons moisissés. C'est un travail fastidieux que nous repoussions de mois en mois, mais qui nous permettra de transférer aux archives

départementales, un certain nombre de documents et de faire un peu de place dans nos archives.

Du côté des espaces verts, vous avez sans doute remarqué que le fleurissement était plutôt minable cette année et que l'herbe poussait un peu partout. Pour les fleurs, on a évoqué la terre, l'arrosage et puis on a dit que l'on ferait mieux en 2010.

Pour l'herbe, l'absence de notre agent d'entretien pendant plusieurs jours, pour raison de santé n'a pas facilité les choses, mais nous avons également pris le parti de ne plus utiliser de désherbant (sauf dans le cimetière). L'acquisition d'un brûleur avec la commune de Coulevon est très récente, et nécessite de bonnes conditions climatiques et un premier désherbage manuel. Il faut donc accepter un peu d'herbe dans nos rues pour voir de nouveau frétiller les truites dans le bâtard.



Enfin je terminerai mon propos par ce qu'on appelle le pouvoir de police du maire et qui se traduit surtout par le pouvoir de dire Non, et se résume en quelques mots : Les chiens, le bruit, la décharge.

Si votre chien aboie régulièrement et s'échappe souvent de son enclos, faites quelque chose et évitez-moi la plainte de vos voisins et un courrier qui fâche.

Sauf exceptions, la salle de la mairie ne sera plus louée à des particuliers en soirée...

Le dépôt de déchets, même inertes, sur l'ancienne décharge, est strictement interdit. L'exploitation de décharges est maintenant extrêmement réglementée et nous n'avons pas les moyens de gérer une telle installation. Vous devez donc transporter vos résidus de taille dans les déchetteries ou les composter sur votre terrain. Pour les encombrants qui ne vont pas dans les poubelles classiques, et si vous n'avez pas la possibilité de les porter en déchetterie, il existe des associations qui peuvent s'en occuper, et en dernier recours, contactez la mairie.

N'oubliez pas, depuis le premier juillet 2009, les revues, papiers et journaux sont à mettre dans le bac jaune. Le bac d'apport volontaire pour le papier a été retiré. Si votre bac jaune est trop petit, contactez la mairie ou directement la Communauté de communes.

Le Maire

Michel BOURGEOIS

Et si on marchait.....

(Elisabeth MARCHAL°)

Notre petit groupe s'est mis en place petit à petit depuis le printemps.

Quels sont ses objectifs ?

✘ D'abord faire marcher ensemble des personnes du village, ou leurs amis, mais je tiens à ce que le groupe reste en nombre raisonnable ; donc les « extérieurs » ne seront acceptés que si nous sommes pas plus de 25 au total.

✘ Faire marcher à différents niveaux : nous avons fait des sorties de 10 à 17 km pour la plus longue, ces randonnées là s'adressent à de bons marcheurs.

✘ Un dimanche matin, une balade de 4,7km a rassemblé 17 personnes dont 5 enfants, avec une motivation spéciale pour ceux-ci : concours de bouquets champêtres pour la Fête des Pères, et découverte d'animaux dans un parc : paon, émeu, lapins, daims ... Nous recommencerons ce genre de sortie qui a l'air d'intéresser pas mal de monde.

✘ Donc, faire marcher des enfants, accompagnés par un parent au moins, avec des balades appropriées pour les motiver. Je souhaite savoir d'avance s'il y a de jeunes enfants afin de faire des étapes plus courtes, et de prévoir un rythme plus lent.

✘ Enfin, faire sortir les personnes clouées chez elles, qui ne peuvent plus marcher.



Mon objectif est aussi :

✘ De faire découvrir notre région plus ou moins proche, qui est très belle et souvent méconnue, du point de vue géographique (Circuit de la Colombine, Dessus de Villeparois, Aérodrome), Hydrologique (Résurgence du Vevey), ou historique et culturel (Château d'Oricourt).

✘ Enfin, il est important d'être « bien » ensemble, aussi nous partagerons chaque fois soit un goûter, soit un pique-nique ou simplement boire un coup... au cours de nos arrêts. Faites-moi part de vos suggestions et laissez-moi vos coordonnées, et un message sur mon répondeur.

Elisabeth. MARCHAL
Tel 03.84.75.17.81

**SORTIE DU DIMANCHE
9 AOÛT 2009
(Consulter le plan à la fin de journal)**

La sortie complète s'adresse à de bons marcheurs : il faut compter 6 à 7 heures de marche, 3 heures de montée dont 1 de bonne pente. Néanmoins, je prévois que les familles dont l'un des conjoints veut faire la grimpe, pourront se retrouver, pour manger ensemble entre 12 h 30 et 13 h.



- **Départ 8h30 précises** devant la Mairie, on remplira les voitures comme d'habitude, en tenant compte de ceux qui ne redescendront pas à pied.

- On va en voiture jusqu'à

AUXELLES HAUT, on se gare sur le parking situé sous la Mairie et l' Ecole, le long de la rivière, elles seront à l'ombre l'après-midi. 1 h de route.

- **9h30 Montée** à pied direction LA PLANCHE DES BELLES FILLES par la « Lande du Mont Ménard » où l'on a une vue extraordinaire sur toute la vallée de BELFORT et les Alpes suisses si le temps est propice.



- **12h Arrivée au sommet** ; si personne n'est prévu pour venir nous rejoindre, nous mangerons là (1148m). Sinon, nous redescendrons jusqu'au restaurant situé en contre-bas, pour manger avec ceux qui seront venus en voiture, il y a des bancs dehors où les randonneurs peuvent s'installer, pourvu qu'ils prennent une consommation.

Pour ceux qui viennent nous rejoindre, organisez-vous pour partir ensemble, il faut compter 1h de route : prendre la direction de CHAMPAGNEY, PLANCHER-BAS, PLANCHER-LES-MINES ; puis environ à 3km, prendre la petite route qui monte à droite (pente de 18%) ; ne pas s'arrêter au premier parking mais monter encore à droite jusqu'au restaurant.



Ou ceux-ci peuvent s'égayer sur la Planche, il y a un « Trottinherbe » pour ceux que ça intéresse.

- **14h30 Si on est fatigué**, soit on redescend avec sa famille en voiture, soit, Option1, on redescend à pied par le COL DU QUERTY, c'est le plus court, en 1h30 on est revenu à AUXELLES HAUT, c'est-à-dire vers 16h. 1h pour le retour en voiture prévu dans ce cas vers 17h.

Si on est moyennement fatigué, on redescend par l'ETANG DES BELLES FILLES, pause à 16h au COL DU QUERTY, à 17h, on est de retour à AUXELLES HAUT, et 18h environ à VILLEPAROIS ; c'est l'Option 2.

Si on est courageux, Option 3 : on quitte le dessus à 14h, à 15h on est à l'ETANG DES BELLES FILLES, on descend direction

LEPUIX GY par de jolies cascades, à 16h30, halte chez un autochtone à qui je ferai payer le café. 17h- 18h30 retour par le COL DU QUERTY. Retour prévu environ vers 19h30.

DANS TOUS LES CAS :



Tenez-moi au courant de vos intentions. Laissez-moi vos coordonnées au 03.84.75.17.81, je vous rappellerai.

Le 8 Août après 20h, je laisserai un message de dernière minute :

Beau temps, pas de problème
Temps incertain, balade maintenue avec adaptation au fur et à mesure.

Temps pluvieux annoncé, la balade est reportée.



PREVOIR pour les randonneurs

- ☞ des fruits secs, ou du chocolat, ou des barres de céréales pour les pauses ;
- ☞ le repas et assez d'eau : 1l et demi.
- ☞ de bonnes chaussures (les basquets ne suffisent pas).
- ☞ KW et chapeau de soleil.

A bientôt.
Elisabeth MARCHAL

Prévention

Piscines privées : le rappel des consignes (10/07/2009)

En cette période estivale, les pouvoirs publics rappellent aux propriétaires de piscines privées enterrées situées en plein air leur obligation d'installer un dispositif de prévention contre les noyades (abri, alarme, barrière ou couverture).

La loi du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines prévoit pour les piscines privées, qu'elles soient nouvellement construites ou existantes, l'installation d'un dispositif de sécurité visant à prévenir les risques de noyade, notamment de jeunes enfants. En plus de ces obligations, les règles de sécurité essentielles à suivre sont les suivantes :

- ▶ rester toujours vigilant,
- ▶ poser à côté de la piscine une perche ou une bouée,
- ▶ disposer à proximité d'un téléphone et des numéros d'urgence pour alerter les secours,
- ▶ sortir les objets flottants après la baignade (bouées et objets gonflables),
- ▶ vérifier périodiquement le bon fonctionnement du système de sécurité retenu,
- ▶ retirer l'échelle pour condamner l'accès aux piscines hors sol.

Les numéros d'urgence à connaître sont :

- ▶ le 15 (Samu),
- ▶ le 18 (pompiers),
- ▶ le 112 (numéro d'urgence unique européen).

Grippe A H1N1

A la demande de Monsieur le Préfet de la Haute Saône, un plan de continuité des activités sera mis en place dans les prochains jours et adressé à la préfecture pour le 12 août 2009

13 Juillet une soirée réussie

Vous étiez nombreux à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité, puis à la soirée improvisée rapidement par la nouvelle équipe de l'association « mon Village »

Bravo aux jeunes animateurs qui n'ont pas manqué de talent pour vous faire danser.



PLAN DE LA BALADE DU GAOUT

- LEGENDE**
- DELIMITATION DE COMMUNE OU SITE PARTICULIER
 - D Départ de la randonnée
 - R Restaurant lieu de rendez-vous
 - Route
 - sentier de randonnée OPTION 1
 - " " OPTION 2
 - " " OPTION 3

